

CONSULTATION PUBLIQUE

L'AMÉNAGEMENT DES BÂTIMENTS DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE MONTRÉAL

La [Commission permanente sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs](#) tiendra une consultation publique relativement aux démarches que la Ville de Montréal souhaite poursuivre en vue d'intégrer les principes du développement durable à l'aménagement des bâtiments sur son territoire.

Le concept de bâtiment durable faisant référence à un large éventail d'éléments, la Commission invite la population à réfléchir à la réglementation et aux autres outils municipaux entourant plus particulièrement certains éléments ayant une influence significative sur la durabilité du cadre bâti et sur lesquels la Ville de Montréal peut agir, soit l'aménagement de toitures blanches ou végétalisées, l'adoption de mesures d'efficacité énergétique, la gestion des matières résiduelles, la gestion des eaux pluviales et l'application des principes d'accessibilité universelle.

La consultation publique se déroulera en trois parties. La première partie, une séance d'information, sera consacrée à la présentation du document de consultation ainsi qu'aux questions du public; la deuxième, à l'audition des mémoires et opinions et la troisième, à l'adoption des recommandations de la Commission :

DATES ET HEURES PARTIE 1 – SÉANCE D'INFORMATION : PRÉSENTATION ET PÉRIODE DE QUESTIONS

JEUDI 20 OCTOBRE 2016, À 19 H

Les citoyens ainsi que les représentants d'organismes et d'institutions qui désirent intervenir à la période de questions et de commentaires du public sont priés de s'inscrire 30 minutes avant le début de la séance ou de communiquer dès maintenant avec le Service du greffe. Il sera également possible de s'inscrire durant la pause suivant la présentation.

PARTIE 2 – AUDITION DES MÉMOIRES ET OPINIONS

LUNDI 14 NOVEMBRE 2016, À 19 H

MARDI 15 NOVEMBRE 2016, À 9 H 30

VENDREDI 18 NOVEMBRE 2016, À 9 H 30

Les personnes qui désirent soumettre un mémoire ou une opinion lors des audiences publiques sont priées de s'inscrire **au plus tard le vendredi 28 octobre 2016, à 17 h**. À ce sujet, consultez les **instructions aux intervenants** sur le site web de la Commission à l'adresse ville.montreal.qc.ca/commissions.

Les personnes qui préfèrent faire part de leur opinion par courriel sont invitées à le faire à l'adresse suivante : commissions@ville.montreal.qc.ca.

PARTIE 3 – ADOPTION DES RECOMMANDATIONS

La Commission adoptera publiquement ses recommandations **le mardi 13 décembre 2016, à 19 h**. L'adoption sera suivie d'une pause durant laquelle il sera possible de s'inscrire à la période de questions du public.

LIEU **HÔTEL DE VILLE, SALLE DU CONSEIL, 275, RUE NOTRE-DAME EST / MÉTRO CHAMP-DE-MARS**
www.stm.info

ACCESSIBILITÉ

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'hôtel de ville par la porte du côté est (**510, rue Gosford**). La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives peut être offert sur demande, en communiquant avec le Service du greffe cinq jours à l'avance, sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

La documentation afférente est disponible pour consultation aux bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement, au Service du greffe et sur le site web de la Commission.

Renseignements : Service du greffe
Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
275, rue Notre-Dame Est, bureau R.134
Montréal (Québec) H2Y 1C6
Téléphone : 514-872-3000
commissions@ville.montreal.qc.ca
ville.montreal.qc.ca/commissions
[@Comm_MTL](https://twitter.com/Comm_MTL)